

Sites des Sénateurs du groupe CRC-SPG

<http://www.michelbillout.fr/College-de-L-Arche-Guedon-de-Torcy-Michel-Billout-intervient-aupres-du-recteur-d-academie.html>

Collège de L'Arche-Guédon de Torcy : Michel Billout intervient auprès du recteur d'académie



rs - Dans le département -
Date de mise en ligne : lundi 25 mai 2009

Sénateurs du groupe CRC-SPG

Monsieur le recteur,

Par un courrier du 6 mars dernier, les parents d'élèves de la FCPE du Collège de l'Arche-Guédon de Torcy, en Seine et Marne, ont attiré votre attention sur la situation de cet établissement et vous ont fait part de leur opposition à la diminution de moyens envisagée par vos services pour la prochaine année scolaire.

Le 20 avril, ils sollicitaient un rendez-vous, appuyé par Daniel Brunel, vice-président du Conseil régional d'Ile-de-France et maire adjoint de Torcy, qui se proposait d'accompagner leur délégation.

Leur démarche est par ailleurs soutenue par les parents d'élèves du collège qui ont signé une pétition ainsi que par les maires et leurs adjoints en charge des questions éducatives des villes de Torcy et Noisiel, des conseils municipaux de ces communes ainsi que du Conseil général.

Sollicité par des élus de Torcy, je souhaite apporter mon soutien à cette demande de rencontre qui me semble indispensable au vu de la décision de diminuer de plus de 20 heures la dotation horaire par rapport à l'année 2008-2009 sur un secteur où les difficultés sociales obligeront plutôt à une consolidation des moyens.

Si cette décision devait effectivement s'appliquer, elle renforcerait les difficultés que connaît cet établissement depuis plusieurs années au lieu de les résoudre, en risquant d'amplifier un « contournement » déjà important de l'établissement de la part de familles de plus en plus nombreuses. Et les récentes mesures d'assouplissement de la carte scolaire accentueront forcément le phénomène.

Cette diminution de moyens est d'autant moins compréhensible que le Ministre Xavier Darcos s'est engagé, en février dernier sur la Chaîne LCP/Public Sénat à une constance de moyens, je le cite : « Les établissements qui perdent des élèves au motif, par exemple, de la carte scolaire ou pour toute autre raison, nous leur conservons leurs moyens à l'identique, de sorte que, avec moins d'élèves et avec des aides et des financements comparables, ils puissent aller plus loin. »

La demande des parents et élus de Torcy relevant de cette même démarche, je ne doute pas que vous aurez à coeur d'accepter leur demande de rendez-vous et de rediscuter, dans l'état d'esprit du Ministre, des moyens attribués à cet établissement.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie de croire, monsieur le Recteur, en ma très haute considération.

Michel Billout Sénateur de la Seine et Marne